



Pour publication immédiate : 09/01/2018

GOVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE DES MESURES POUR PROTÉGER DES MILLIERS D'IMMIGRÉS DE LA DÉCISION DE TRUMP DE METTRE FIN AU STATUT DE PROTECTION TEMPORAIRE DES SALVADORIENS

Le Gouvernement fédéral met fin au statut TPS de 16 200 Salvadoriens et de milliers de Haïtiens et de Nicaraguayens vivant actuellement dans l'État de New York

Le Gouverneur demande au Département d'État de New York d'augmenter les ressources mises à la disposition des communautés à New York

Les résidents recherchant des informations et une assistance juridique sont invités à appeler la ligne téléphonique destinée aux nouveaux Américains : 1-800-566-7636

Les Centres de sensibilisation du Bureau des nouveaux Américains et le Projet de défense des libertés renforceront leurs activités de sensibilisation

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a demandé aujourd'hui au Département d'État de New York d'améliorer l'accès à et d'offrir des ressources supplémentaires pour les communautés touchées par la décision arbitraire de l'administration Trump de mettre fin au statut de protection temporaire (Temporary Protected Status, TPS) des personnes venant du Salvador, de Haïti et du Nicaragua. Sur les 114 127 Salvadoriens vivant actuellement dans l'État de New York, 16 200 sont des bénéficiaires du TPS et seront touchés par la décision du gouvernement fédéral de mettre fin à la reconnaissance du TPS pour le pays.

« Après avoir fui une terrible catastrophe naturelle, les Salvadoriens ont trouvé refuge sur nos côtes et se sont sentis chez eux aux États-Unis pendant plus d'une décennie. Ils ont travaillé dur, payé leurs impôts, acheté une maison et fondé une famille, le tout dans l'espoir de réaliser le rêve américain », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Cette décision de l'administration fédérale de déchirer des familles, de déstabiliser de petites entreprises et de mener vers un avenir incertain ceux qui font maintenant partie du tissu américain, est scandaleuse et injuste. Nous nous efforcerons, jour après jour, d'entrer en contact avec les New-Yorkais touchés, et nous nous assurerons qu'ils connaissent leurs droits et leurs options juridiques pour protéger ces hommes et ces femmes qui travaillent dur. »

Hier, l'administration Trump a annoncé qu'elle mettait fin à la reconnaissance du TPS pour les Salvadoriens vivant aux États-Unis, une décision prenant effet à compter du 9 septembre 2019. Le TPS avait été accordé aux résidents du Salvador depuis 2001, lorsqu'un tremblement de terre a dévasté ce pays d'Amérique centrale. La décision de mettre fin au TPS pour les Salvadoriens fait suite à la décision récente de l'administration Trump de terminer la reconnaissance du TPS pour Haïti, affectant 50 000 personnes à l'échelle nationale, et pour le Nicaragua, affectant 2 800 personnes à travers le pays.

Le Gouverneur Cuomo a demandé au Bureau des nouveaux Américains de l'État de New York (New York State Office for New Americans) et au Projet de défense des libertés (Liberty Defense Project), dépendant tous deux du Département d'État de New York, de renforcer leurs activités de sensibilisation et de communication auprès des communautés et résidents touchés dans l'ensemble de l'État, pour garantir qu'ils comprennent leurs droits et leurs options juridiques.

Depuis 1990, les États-Unis proposent le TPS aux immigrés de 10 pays marqués par des troubles civils, de la violence, des catastrophes naturelles ou des épidémies. Ceux qui obtiennent le TPS, environ 342 570 personnes à travers le pays, ont légalement le droit de résider et de travailler aux États-Unis. Le Salvador, Haïti et le Honduras représentent les pays comptant le plus grand nombre de bénéficiaires du TPS aux États-Unis.

La Secrétaire de l'État de New York, Rossana Rosado, a déclaré : « New York représente un modèle pour les droits des immigrés, et nos partenaires juridiques jouent un rôle essentiel pour protéger ces populations. Le Bureau des nouveaux Américains et le Projet de défense des libertés se tiennent prêts à aider nos communautés diverses d'immigrés à s'orienter à travers les changements radicaux mis en place par le gouvernement fédéral ».

La Représentante des États-Unis, Yvette Clark, du 9^e District, qui a récemment parrainé une législation permettant à toutes les personnes couvertes par le TPS au 1^{er} janvier 2017 de déposer une demande de permis de résident permanent en prouvant devant un juge qu'elles seraient confrontées à des difficultés extrêmes si elles étaient forcées de retourner chez elles, a déclaré : « Notre nation a accueilli des bénéficiaires du TPS qui ont fui des circonstances imprévues, et dans certains cas, déplorables dans leur pays d'origine, et leur a donné la chance de prospérer ici, aux États-Unis. Ces hommes et ces femmes qui travaillent dur, et leurs enfants, ont embrassé leur nouvelle vie et font désormais partie du tissu de notre nation. Un grand nombre d'entre eux sont des propriétaires d'entreprise, des coiffeurs, des enseignants, des infirmiers et des médecins. Ils sont nos voisins et nos amis. Je félicite l'engagement continu du Gouverneur en faveur de ces personnes, et je me tiens à ses côtés dans la protection de nos communautés ».

Le Président de la Fédération hispanique (Hispanic Federation), Jose Calderon, a déclaré : « En mettant fin au programme du statut de protection temporaire pour les Salvadoriens, l'administration Trump a tourné le dos à la promesse de l'Amérique d'être un refuge pour ceux qui sont dans l'impossibilité de retourner en toute sécurité dans

leur pays d'origine. Mettre fin au TPS ne nous rendra pas plus riches et n'améliorera pas notre sécurité. Au lieu de cela, cette mesure causera des dommages irréparables à notre économie, séparera cruellement des familles et déstabilisera des communautés établies (près d'un tiers des bénéficiaires du TPS possèdent des maisons dans leur communauté). Nous nous tenons aux côtés du Gouverneur Cuomo, et appelons le Congrès à corriger immédiatement cette grave injustice en adoptant une législation qui accorderait le statut de résident permanent aux titulaires de longue durée du TPS ».

Angela Fernandez, Avocate (Esq), Directrice exécutive de Northern Manhattan Coalition for Immigrant Rights, a déclaré : « Compte tenu de la décision du gouvernement fédéral de mettre fin au TPS pour 277 000 Salvadoriens, nous célébrons la prévoyance dont a fait preuve le Gouverneur Cuomo en créant le Programme de défense des libertés et le Bureau des nouveaux Américains de l'État de New York. Le Programme de défense des libertés permet à des organisations comme la nôtre, ainsi qu'à d'autres à travers l'État, de fournir une défense juridique de la plus haute qualité en matière d'immigration aux plus marginalisés. Et dans ce cas précis, cela fera la différence entre l'expulsion ou la possibilité de rester dans le seul pays où de nombreux bénéficiaires du TPS se sentent chez eux ».

Elise Damas, Avocate pour Central American Refugee Center, a déclaré : « La décision du gouvernement fédéral de mettre fin au TPS sera désastreuse pour nos voisins salvadoriens à travers l'État de New York, mais face à cette injustice, nous devons résister et nous battre. L'État de New York a toujours accueilli les nouveaux Américains, et nous ne laisserons pas les sentiments hostiles aux immigrés à Washington changer cela ».

Les ressources supplémentaires et la ligne téléphonique destinée aux nouveaux Américains

Toute personne touchée par la décision concernant le TPS peut contacter la ligne téléphonique destinée aux nouveaux Américains (New Americans Hotline) au 1-800-566-7636. La ligne téléphonique gratuite et multilingue fournit une assistance en direct dans plus de 200 langues. Tout le monde peut appeler la ligne téléphonique pour obtenir des informations et être orienté vers des services, quel que soit leur statut en matière de citoyenneté ou d'immigration. Les appels à la ligne téléphonique sont confidentiels et anonymes. La ligne téléphonique fonctionne de 9 h à 20 h (heure de l'Est), du lundi au vendredi (sauf les jours fériés fédéraux), et est gérée par Catholic Charities Community Services.

Les 27 Centres d'opportunité (Opportunity Center) de quartier du Bureau des nouveaux Américains, les avocats spécialisés en droit de l'immigration et les membres du Projet de défense des libertés offriront gratuitement des renseignements à jour et des conseils aux bénéficiaires du TPS venant de tous les pays concernés, ainsi que des consultations individuelles. Les consultations peuvent également fournir des recommandations et un examen des cas pour un ajustement possible du statut d'immigration.

Pour trouver un Centre d'opportunité du Bureau des nouveaux Américains, veuillez [cliquer ici](#). Pour voir la carte des Centres d'opportunité du Bureau des nouveaux Américains, veuillez [cliquer ici](#).

Les prochains séminaires et consultations Connaissez vos droits (Know Your Rights) seront organisés aux dates indiquées ci-dessous. Les lieux seront annoncés dès que possible et indiqués par le biais de la ligne téléphonique et en ligne à l'adresse : www.newamericans.ny.gov.

- 8 février - Fédération hispanique (Hispanic Federation) et Make the Road New York
- 15 février - Northern Manhattan Coalition for Immigrant Rights et Fédération hispanique
- 22 février - Opportunities for a Better Tomorrow

Le Bureau des nouveaux Américains de l'État de New York

Le Gouverneur Cuomo a créé le Bureau des nouveaux Américains, afin d'aider les nouveaux arrivants dans l'État de New York, qui sont impatients de contribuer à notre économie et de faire partie de la famille de l'État de New York. Le Bureau des nouveaux Américains de l'État de New York aide les nouveaux Américains à participer pleinement à la vie civique et économique de l'État de New York.

Le Bureau s'engage à renforcer l'environnement accueillant de l'État de New York pour les nouveaux Américains et à favoriser leur succès de la façon suivante :

- Créer un réseau de Centres d'« opportunité » axés sur les quartiers ;
- Accroître l'accès à une formation d'anglais pour les locuteurs d'une autre langue (English-for-Speakers-of-Other-Languages, ESOL) ;
- Préparer les nouveaux Américains au processus de naturalisation ;
- Présenter les ressources d'affaires aux nouveaux Américains pour mettre à profit leur esprit entrepreneurial ;
- Développer et mettre à profit les aptitudes professionnelles des nouveaux Américains ;
- Renforcer les liens entre les nouveaux Américains et leur communauté par le dévouement civique et autres ;
- Réduire l'exploitation des nouveaux Américains par les arnaqueurs; et
- Rassembler les ressources de l'État pour mieux servir les nouveaux Américains.

Projet de défense des libertés de l'État de New York

Le Projet de défense des libertés est un projet public-privé dirigé par l'État et inédit à l'échelle nationale, visant à aider les immigrés, quel que soit leur statut, à accéder aux services et processus juridiques. En 2017, le Gouverneur Cuomo a annoncé un investissement historique de 11,4 millions de dollars dans ce projet.

Le Projet de défense des libertés est administré par le Bureau des nouveaux Américains de l'État, et est géré en partenariat avec les cabinets juridiques, les

associations juridiques, les organisations de défense, les principaux collèges et universités, et les associations de barreaux.

Le Projet de défense des libertés fournit :

- Des consultations juridiques et des examens des cas gratuits pour les immigrants dans l'ensemble de l'État de New York ;
- Une représentation directe des immigrants dans le cadre des procédures d'expulsion et d'autres situations ;
- Une aide pour remplir les demandes d'immigration concernant la naturalisation, l'autorisation de travailler, le permis de résident permanent, etc. ; et
- Les formations Connaissez vos droits pour les immigrants et l'ensemble de la communauté.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418